

Commune de SAINT GEOURS DE MAREMNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal 2023-B du 02 mars 2023 à 18h30

Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en exercice : 23

Date de convocation : 24/02/2023

Date de séance : 02/03/2023

Horaire de séance : 18h30

**Mathieu DIRIBERRY,
Maire**

The signature of Mathieu Diriberry is written in black ink over a red circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de Saint-Geours-de-Marenne" and "Landes".

**Karine DELPUECH,
Secrétaire de séance**

The signature of Karine Delpuech is written in black ink.

L'an deux-mil vingt-trois, le deux mars à 18h30, le Conseil Municipal de SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur DIRIBERRY Mathieu, Maire.

Présents	ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica (arrivée à 19h02), BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANI Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck
Absent	NIANI Sandrine
Absents représentés	M. FORGUES Jean-Claude a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE
Secrétaire de séance	DELPUECH Karine

Adoption du PV de la séance 2023-A			
Relevé des décisions de M. le Maire			
N°202302 : Aménagement du lotissement COUSINS II – Consultation 202202 : Avenant n°3			
Délibérations			
N° délibération	Thématique	Objet	Vote
2023B-6	FINANCES	Compte de Gestion Commune	Majorité 3 abstentions : GAYSSOT/ILLI/LESTAGE
2023B-7	FINANCES	CA 2022 Budget principal Commune	Majorité 3 abstentions : GAYSSOT/ILLI/LESTAGE
2023B-8	FINANCES	Affectation des résultats Budget principal commune	Majorité 3 abstentions : GAYSSOT/ILLI/LESTAGE
2023B-9	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Menjounin	Unanimité
2023B-10	FINANCES	CA 2022 budget annexe Menjounin	Unanimité
2023B-11	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Menjounin	Unanimité
2023B-12	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Cousins 1	Unanimité
2023B-13	FINANCES	CA 2022 budget annexe Cousins 1	Unanimité
2023B-14	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Cousins 1	Unanimité
2023B-15	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Cousins 2	Unanimité
2023B-16	FINANCES	CA 2022 budget annexe Cousins 2	Unanimité
2023B-17	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Cousins 2	Unanimité
2023B-18	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Forêt communale	Unanimité
2023B-19	FINANCES	CA 2022 budget annexe Forêt communale	Unanimité

2023B-20	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Forêt communale	Unanimité
2023B-21	FINANCES	BP 2023 Budget principal Commune	Majorité 3 abstentions : GAYSSOT/ILLI/LESTAGE
2023B-22	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Menjounin	Unanimité
2023B-23	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Cousins 1	Unanimité
2023B-24	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Cousins 2	Unanimité
2023B-25	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Forêt communale	Unanimité
2023B-26	FINANCES	Vote des taux d'imposition 2023	Unanimité
2023B-27	FINANCES	Tarifs emplacements fêtes locales	Unanimité
2023B-28	FINANCES	Etat d'assiette et coupe de bois 2023	Unanimité
2023B-29	FINANCES	COUSINS 2 - Cession lot 21	Unanimité
2023B-30	FINANCES	COUSINS 2 - Cession lot 36	Unanimité
2023B-31	FINANCES	DETR Opération sécurisation réhabilitation complexe	Unanimité
2023B-32	ADMIN. GEN.	Commission Education désignation de membres	Unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

L'ensemble des délibérations ont été soumises à un vote à main levée.

Monsieur le Maire fait état des pouvoirs.

Approbation du procès-verbal de la séance 2022-A du 30 janvier 2023

M. le Maire propose d'approuver le PV de la séance du 30 janvier 2023.

Le Procès-Verbal mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Relevé de décisions du Maire

N°2023-2 : Aménagement du lotissement COUSINS II – Consultation 202202 : Avenant n°3

Délibérations

En préambule, M. le Maire fait une présentation (en annexe) du CA 2022 et au BP 2023 à l'assemblée pour le budget principal de la commune et l'ensemble des budgets annexes.

A l'issue, M. le Maire demande s'il y a des questions :

Dominique ILLI demande si la commune perçoit des intérêts sur les excédents dégagés.

M. le Maire répond par la négative.

Sans questions supplémentaires, M. le Maire sort de la salle et la présidence de séance est confiée à M. ATHANASE, doyen de l'assemblée.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE ST GEOURS DE MAREMNE
N°B-6**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	22
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAANT Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Date d'affichage
_ / _ / _

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

et publication du

_ / _ / _

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Pierre ATHANASE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Soustons à la clôture de l'exercice.

Pierre ATHANASE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**DECISION,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE ST GEOURS DE MAREMNE
N°B-7**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	21
		Pour : 18
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocat ion
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

et publicat ion du

//___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
--

Pierre ATHANASE présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2022 du budget principal de la commune, après en avoir délibéré

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 313 626,00
	Réalisé :	1 315 125,89
	Reste à réaliser :	294 700,00
Recettes	Prévu :	3 313 626,00
	Réalisé :	1 110 691,34
	Reste à réaliser :	847 907,73

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 427 356,48
	Réalisé :	1 962 016,84
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 427 356,48
	Réalisé :	4 528 930,07
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-204 434,55
Fonctionnement :	2 566 913,23
Résultat global :	2 362 478,68

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE ST GEOURS DE MAREMNE
N°B-8**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	22
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Date d'affichage
_ / _ / _

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

et publication du

_ / _ / _

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 02 mars 2023

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	204 173,75
	- un excédent reporté de :	2 362 739,48
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 566 913,23
	- un déficit d'investissement de :	204 434,55
	- un excédent des restes à réaliser de :	553 207,73
	Soit un excédent de financement de :	348 773,18
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	2 566 913,23
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	2 566 913,23
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	204 434,55

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Geours-de-Maremne
Le Maire DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOTISSEMENT MENJOUNIN
N°B-9**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

et publication du

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** DELPUECH Karine

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Pierre ATHANASE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Soustons à la clôture de l'exercice.

Pierre ATHANASE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**DECISION,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOTISSEMENT MENJOUNIN
N°B-10**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	21
		Pour : 21
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAANT Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DELPUECH Karine

et publication du

//___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Pierre ATHANASE présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	468 412,26
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	488 422,26
	Réalisé :	17 411,20
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	488 422,26
	Réalisé :	488 412,26
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	471 001,06
Résultat global :	471 001,06

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOTISSEMENT MENJOUNIN
N°B-11**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
24 février 2023

Date d'affichage
//___

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

et publication du

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 02 mars 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	17 411,20
- un excédent reporté de :	488 412,26
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	471 001,06
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	471 001,06
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	471 001,06
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANN. LOT. COUSINS 1
N°B-12**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

BERNARDI Jessica,

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

et publication du

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Pierre ATHANASE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Soustons à la clôture de l'exercice.

Pierre ATHANASE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**DECISION,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANN. LOT. COUSINS 1
N°B-13**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	21
		Pour : 21
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mme BERNARDI Jessica

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
--

Pierre ATHANASE présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2022.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	66 349,12
	Réalisé :	66 349,12
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	671 535,93
	Réalisé :	44 710,47
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	771 545,93
	Réalisé :	105 108,61
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	771 534,58
	Réalisé :	729 504,54
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-21 638,65
Fonctionnement :	624 395,93
Résultat global :	602 757,28

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANN. LOT. COUSINS
N°B-14**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Mmr BERNARDI Jessica

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 02 mars 2023

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	19 262,59
	- un excédent reporté de :	643 658,52
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	624 395,93
	- un déficit d'investissement de :	21 638,65
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	21 638,65
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	624 395,93
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	624 395,93
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	21 638,65

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS 2
N°B-15**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANTE Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuratior(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuratior à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuratior à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocatior
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//_

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//_

et publicatior du

//_

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Pierre ATHANASE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Soustons à la clôture de l'exercice.

Pierre ATHANASE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**DECISION,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS 2
N°B-16**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANT Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

//___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
--

et publication du

Pierre ATHANASE présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

//___

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 278 209,00
	Réalisé :	1 108 876,07
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 278 209,00
	Réalisé :	191 604,50
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 086 614,60
	Réalisé :	917 271,57
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 086 614,60
	Réalisé :	917 272,27
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-917 271,57
Fonctionnement :	0,70
Résultat global :	-917 270,87

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOTISSEMENT COUSINS 2
N°B-17**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 02 mars 2023

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectat ion du résultat d'exploitat ion de l'exercice 2022

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,60
- un excédent reporté de :	0,10
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0,70
- un déficit d'investissement de :	917 271,57
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	917 271,57

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitat ion de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	0,70
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,70

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **917 271,57**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET FORET COMMUNALE ST GEOURS
N°B-18**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mathieu DIRIBERRY

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANTE Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurations :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
_ / _ / _

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

et publication du

_ / _ / _

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Pierre ATHANASE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Soustons, à la clôture de l'exercice.

Pierre ATHANASE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**DECISION,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANNEXE FORET COMMUNALE
N°B-19**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANI Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

//___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
--

et publication du

Pierre ATHANASE présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2022.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

//___

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	203 974,25
	Réalisé :	14 954,72
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	203 974,25
	Réalisé :	199 297,89
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	184 343,17
Résultat global :	184 343,17

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANNEXE FORET COMMUNALE
N°B-20**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANI Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 02 mars 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	14 601,08
- un excédent reporté de :	198 944,25
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	184 343,17
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	184 343,17
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	184 343,17
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE ST GEOURS DE MAREMNE
N°B-21**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANI Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **2 021 424,18**

Recettes : **1 468 216,45**

Fonctionnement

Dépenses : **5 194 713,23**

Recettes : **5 194 713,23**

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	2 316 124,18	(dont 294 700,00 de RAR)
Recettes :	2 316 124,18	(dont 847 907,73 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	5 194 713,23	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	5 194 713,23	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOTISSEMENT MENJOUNIN
N°B-22**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANT Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
_ / _ / _

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DELPUECH Karine

et publication du

_ / _ / _

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **0,00**

Recettes : **0,00**

Fonctionnement

Dépenses : **471 011,06**

Recettes : **471 011,06**

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	471 011,06 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	471 011,06 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANN. LOT. COUSINS 1
N°B-23**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, Mme BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **21 638,65**

Recettes : **626 874,93**

Fonctionnement

Dépenses : **676 884,93**

Recettes : **676 884,93**

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	21 638,65	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	626 874,93	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	676 884,93	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	676 884,93	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS 2
N°B-24**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANI Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procurat ion(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procurat ion à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procurat ion à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **2 339 722,45**

Recettes : **2 339 722,45**

Fonctionnement

Dépenses : **2 222 461,58**

Recettes : **2 222 461,58**

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	2 339 722,45	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 339 722,45	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	2 222 461,58	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 222 461,58	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET ANNEXE FORET COMMUNALE
N°B-25**

Séance du 02 mars 2023

L'an deux meil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand , LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Claude a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY
Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
//___

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme DELPUECH Karine

et publication du

//___

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **0,00**

Recettes : **0,00**

Fonctionnement

Dépenses : **284 373,17**

Recettes : **284 373,17**

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	284 373,17 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	284 373,17 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

RAPPORT

Rapporteur : Mathieu DIRIBERRY

M. le Maire expose à l'assemblée les évolutions concernant la fiscalité directe pour les communes pour l'année 2023. Il rappelle que depuis 2021, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée.

Ce mécanisme de compensation a été créé par le transfert de la recette fiscale de taxe foncière sur le bâti perçue par le département. La commune s'est donc vue transférer le taux départemental 2020 de TFB (16.97%) qui est venu s'ajouter au taux communal existant (13.41%) soit pour mémoire un taux pour 2021 à 30.38%.

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2023.

Cyril GAYSSOT rappelle que les impôts vont tout de même augmenter en raison de l'augmentation de la valeur locative.

M. le Maire répond que cette augmentation sera due à l'augmentation des bases et pas à l'augmentation des taux décidés par la commune.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales 2023 comme suit :

- **Taxe Foncier Bâti : 30.38 %**
- **Taxe Foncier Non Bâti : 52.47 %**

La délibération, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

RAPPORT

Rapporteur : Mathieu DIRIBERRY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, entrée en application le 1^{er} juillet 2017, qui introduit dans le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) les articles L.2122-1-1 à L.2122-1-4,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité des tarifs des droits de place des forains pour les fêtes locales à compter du 1^{er} avril 2023. Il propose de ne pas augmenter les tarifs précédemment appliqués, à savoir :

Type d'attraction	Montant
Manèges adultes / Autodromes	50,00 €
Manèges Enfants / Cascades / Jeux vidéos / Labyrinthes / Structures gonflables / Trampolines / Piscines / Stands de Tir / Crêves-ballon	40,00 €
Pêches aux Canards / Pincettes et Grues / Snacks / Confiserie / Barbes à papa / Glaces / Churros	25,00 €
Autres attractions foraines / par ml	8,00 €

Il précise que les prix sont définis par structure présente sur le site et pour la pleine durée des fêtes locales.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

FIXE les tarifs des droits de place des forains pour les fêtes locales à compter du 1^{er} avril 2023 comme suit :

DIT que les prix sont définis par structure présente sur le site et pour la pleine durée des fêtes locales.

Type d'attraction	Montant
Manèges adultes / Autodromes	50,00 €
Manèges Enfants / Cascades / Jeux vidéos / Labyrinthes / Structures gonflables / Trampolines / Piscines / Stands de Tir / Crèves-ballon	40,00 €
Pêches aux Canards / Pincés et Grués / Snacks / Confiserie / Barbes à papa / Glaces / Churros	25,00 €
Autres attractions foraines / par ml	8,00 €

La délibération mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

N° 2023B-28DE : FORET – Etat d'assiette et coupe de bois 2023

RAPPORT

Rapporteur : Damien GARAT

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-1655 du 16/12/2022 portant application du régime forestier sur certains bois situés sur la commune de Saint Geours de Maremne,
Conformément à la proposition présentée par l'Office National des Forêts,

Damien GARAT expose la proposition de l'ONF qui gère la forêt communale, à savoir l'inscription à l'état d'assiette 2023 d'une coupe rase de pin maritime de 9,56 ha sise sur les parcelles cadastrales AE 7 partie et AH 17 partie, conformément au plan annexé.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de demander l'inscription à l'état d'assiette 2023 d'une coupe rase de pin maritime de 9,56 ha sise sur les parcelles cadastrales AE 7 partie et AH 17 partie, conformément au plan annexé

DECIDE que la coupe sera vendue sur pied par l'ONF en vente de gré à gré par soumission ou en vente de gré à gré simple

AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de commercialisation des bois.

La délibération mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

N° 2023B-29DE : COUSINS 2 - Cession lot n°21

RAPPORT

Rapporteur : Mathieu DIRIBERRY

Vu la délibération n°2022G-68DE fixant le prix de vente au m² des lots du lotissement COUSINS 2,
Vu la délibération n° 2022G-69DE relative au règlement d'attribution des lots,
Vu le rapport de la commission d'attribution des lots en date du 13.12.2023,
Vu le procès-verbal n°7226168 réalisé par la Société Civile Professionnelle METRAL-LABERENE, commissaires de justice sise à Saint-Vincent-de-Tyrosse,

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient dorénavant de délibération pour attribuer la vente nominativement :
Mme MONDENX Laurine s'est portée acquéreuse du **lot n°21** d'une contenance de **483 m²** pour un prix de **62 307.00 € HT** soit **74 768.40 € TTC** avec faculté de substitution.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la cession du **lot n°21** du lotissement COUSINS 2 d'une contenance de **483 m²** au profit de Mme MONDENX Laurine pour un prix de **62 307.00 € HT** soit **74 768.40 € TTC** avec faculté de substitution en tout ou partie par toute personne physique ou morale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette cession avec faculté de substituer ou déléguer

La délibération mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

N° 2023B-30DE : COUSINS 2 - Cession lot n°36

RAPPORT

Rapporteur : Mathieu DIRIBERRY

Vu la délibération n°2022G-68DE fixant le prix de vente au m² des lots du lotissement COUSINS 2,
Vu la délibération n° 2022G-69DE relative au règlement d'attribution des lots,
Vu le rapport de la commission d'attribution des lots en date du 13.12.2023,
Vu le procès-verbal n°7226168 réalisé par la Société Civile Professionnelle METRAL-LABERENE, commissaires de justice sise à Saint-Vincent-de-Tyrosse,

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient dorénavant de délibération pour attribuer la vente nominativement :
M et Mme CAZEAU Benjamin et Elodie se sont portés acquéreur du **lot n°36** d'une contenance de **472 m²** pour un prix de **60 888.00 € HT** soit **73 065.60 € TTC** avec faculté de substitution.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la cession du **lot n°36** du lotissement COUSINS 2 d'une contenance de **472 m²** au profit de M et Mme CAZEAU Benjamin et Elodie pour un prix de **60 888.00 € HT** soit **73 065.60 € TTC** avec faculté de substitution en tout ou partie par toute personne physique ou morale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette cession avec faculté de substituer ou déléguer

La délibération mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

N° 2023B-31DE : FINANCES –plan de financement de l'opération de réhabilitation partielle et de sécurisation du complexe sportif – Demande subvention DETR

RAPPORT

Rapporteur : Mathieu DIRIBERRY

M. le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation partielle et sécurisation du complexe sportif. Ces travaux prévoient :

1. Réfection de notre mur à gauche : ragréage et peinture surface de jeu, mise aux normes éclairage, mise en place d'un panneau d'affichage.
2. Fermeture du complexe sportif
3. Sécurisation des mobilités douces aux abords du complexe et création de stationnement

Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant
Coût prévisionnel travaux	342 545.00 €	DETR	40.00 %	137 017.00 €
		Fonds libres	60.00 %	205 528.00 €
TOTAL HT	342 545.00 €	TOTAL	100.00%	342 545.00 €

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de réaliser les travaux et de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la cadre de la DETR pour un montant de 137 017.00 € :

AUTORISE Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention DETR pour l'année 2023 et à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

La délibération mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

N° 2023B-32DE : ADMINISTRATION GENERALE – Désignation des membres des commissions municipales

RAPPORT

Rapporteur : Mathieu DIRIBERRY

Vu l'article L 2121-22 du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2020 actant la création de 7 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil Municipal ainsi que tout dossier nécessitant un avis et/ou une information

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-55DE du 15 septembre 2020 modifiant les membres des différentes commissions suite à la démission d'un conseiller municipal,

Vu la délibération n° 2022D-36DE du 31 mai 2022 relative à la modification du règlement intérieur,

Considérant qu'il convient ainsi de modifier la désignation des membres de certaines commissions municipales.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la modification du règlement intérieur visée par la délibération n°2022D-36DE avait augmenté le nombre de membres de la commission Education Intergénération, passant ainsi de 4 à 6.

Après appel à candidature, deux conseillers municipaux se présentent :

- Mme Elisabeth LASSERRE
- M Alexandre LAMACHE

DECISION

Après avoir décidé de ne pas procéder au scrutin secret, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE des candidatures de Mme Elisabeth LASSERRE et M Alexandre LAMACHE

DESIGNE au sein de la commission EDUCATION, INTERGENERATION les membres suivants :

Président : Mr Mathieu DIRIBERRY

- Mme Christelle PESQUE
- Mme Karine DELPUECH
- Mme Jessica BERNARDI
- **Mme Elisabeth LASSERRE**
- **M Alexandre LAMACHE**
- M Dominique ILLI

La délibération mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Fermeture du parking des Arènes

En raison des travaux lié au diagnostic d'archéologie préventive de l'INRAP, le parking sera fermé du 14 au 21.03.

- Travaux Mairie

La première phase des travaux au rdc est achevée et l'étage débutera dans la foulée. Fin des travaux fin mars.

- Skatepark

Ouverture programmée début avril 2023.

- Changement de logiciel de gestion des délibérations

Oxyactes sera mis en place pour le conseil municipal du 24.04.2023. Les convocations seront adressées par mail et il faudra préciser la présence ou non à la séance. Les éléments de séances seront disponibles via un lien.

M. le Maire lève la séance à 19h43.

ANNEXES

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 2023-B

Jeudi 02 Mars 2023 à 18h30

ORDRE DU JOUR

Adoption du PV de la séance 2023-A

Relevé des décisions de M. le Maire

Délibérations		
N° délibération	Thématique	Objet
2023B-6	FINANCES	Compte de Gestion Commune
2023B-7	FINANCES	CA 2022 Budget principal Commune
2023B-8	FINANCES	Affectation des résultats Budget principal commune
2023B-9	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Menjounin
2023B-10	FINANCES	CA 2022 budget annexe Menjounin
2023B-11	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Menjounin
2023B-12	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Cousins 1
2023B-13	FINANCES	CA 2022 budget annexe Cousins 1
2023B-14	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Cousins 1
2023B-15	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Cousins 2
2023B-16	FINANCES	CA 2022 budget annexe Cousins 2
2023B-17	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Cousins 2
2023B-18	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Forêt communale
2023B-19	FINANCES	CA 2022 budget annexe Forêt communale
2023B-20	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Forêt communale
2023B-21	FINANCES	BP 2023 Budget principal Commune
2023B-22	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Menjounin
2023B-23	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Cousins 1
2023B-24	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Cousins 2
2023B-25	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Forêt communale
2023B-26	FINANCES	Vote des taux d'imposition 2023
2023B-27	FINANCES	Tarifs emplacements fêtes locales
2023B-28	FINANCES	Etat d'assiette et coupe de bois 2023
2023B-29	FINANCES	COUSINS 2 - Cession lot 21
2023B-30	FINANCES	COUSINS 2 - Cession lot 36
2023B-31	FINANCES	DETR Opération sécurisation réhabilitation complexe
2023B-32	ADMIN. GEN.	Commission Education - désignation de membres

PRÉSENTATION
COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 |

CA 2022 – DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	322 881,56 €	421 516,93 €	546 160,54 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	839 405,84 €	983 060,13 €	1 123 784,83 €
014	Atténuation de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	199 628,91 €	193 396,57 €	220 351,34 €
66	Charges financières	7 766,76 €	6 327,40 €	4 868,29 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
Dépenses réelles de fonctionnement (A)		1 369 683,07 €	1 604 301,03 €	1 895 165,00 €
042	Opérations d'ordre (B)	64 241,78 €	90 739,51 €	66 851,84 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (A+B)		1 433 924,85 €	1 695 040,54 €	1 962 016,84 €

CA 2022 – RECETTES FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
013	Atténuations de charges	133,78 €	2 839,52 €	12 494,38 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	42 613,20 €	67 469,39 €	93 320,35 €
73	Impôts et taxes	1 690 251,95 €	1 516 533,85 €	1 470 821,90 €
74	Dotations, subventions et participations	209 847,83 €	700 516,19 €	529 217,28 €
75	Autres produits de gestion courante	620 626,27 €	18 149,68 €	20 934,72 €
76	Produits financiers	- €	8,19 €	2,93 €
77	Produits exceptionnels	15 496,92 €	30 448,38 €	15 660,00 €
Recettes réelles de fonctionnement (A)		2 578 969,95 €	2 335 965,20 €	2 142 451,56 €
042	Opérations d'ordre (B)	25 384,23 €	40 234,00 €	23 739,03 €
002	Excédent de fonctionnement reporté (n-1)	1 113 734,36 €	1 681 580,82 €	2 362 739,48 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (A+B)		3 718 088,54 €	4 057 780,02 €	4 528 930,07 €

CA 2022 - FONCTIONNEMENT

**DEPENSES REELLES
FONCTIONNEMENT**
1 895 165,00 €



**RECETTES REELLES
FONCTIONNEMENT**
2 142 451,56 €



**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 :
204 173,75 €**

**DEPENSES
FONCTIONNEMENT :**
1 962 016,84 €

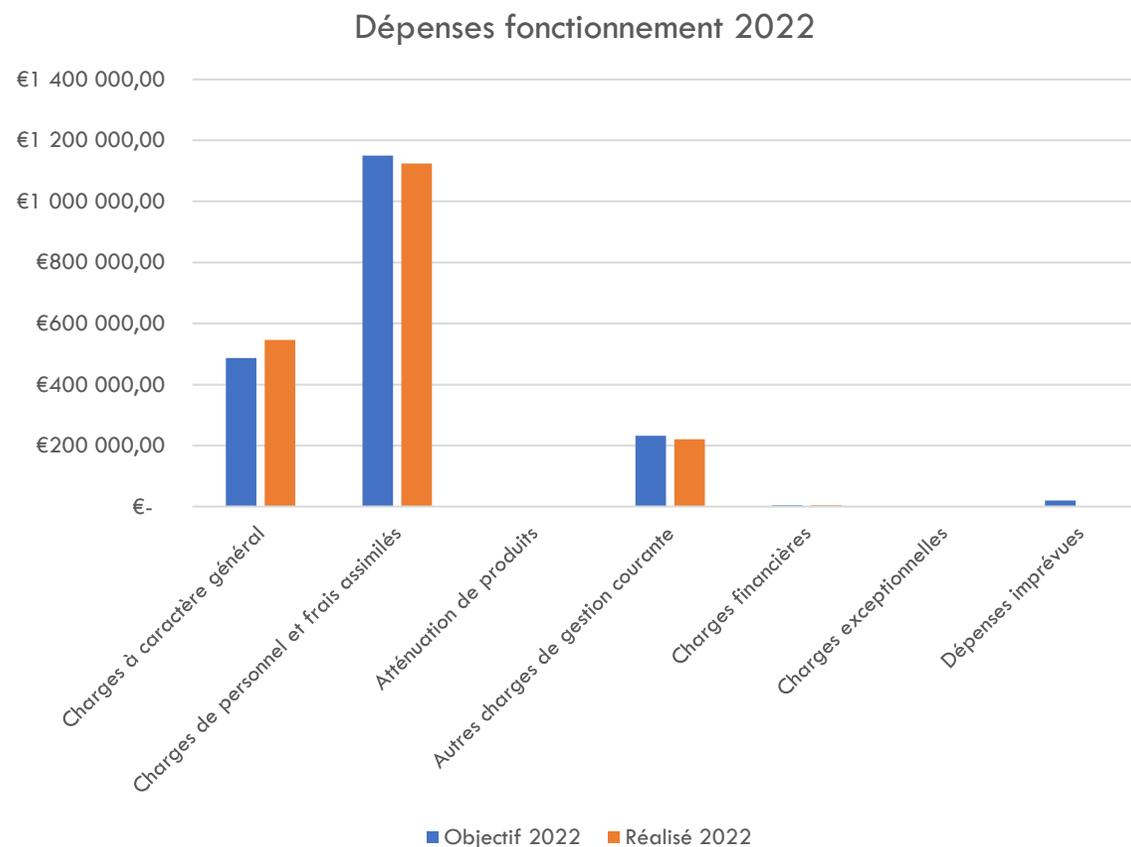


**RECETTES
FONCTIONNEMENT :**
4 528 930,07 €



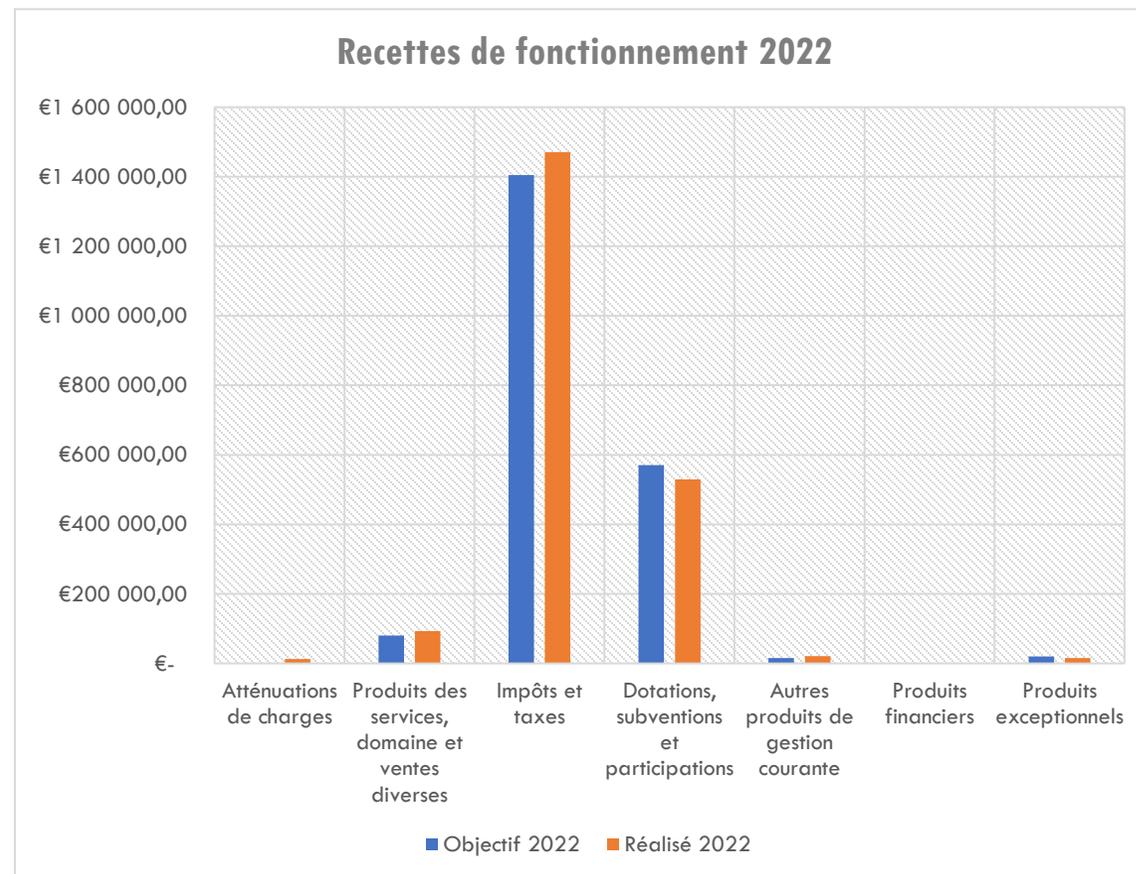
CA 2022 - FONCTIONNEMENT

Libellé	Objectif 2022	Réalisé 2022
Charges à caractère général	487 000,00 €	546 160,54 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 150 000,00 €	1 123 784,83 €
Atténuation de produits		- €
Autres charges de gestion courante	232 200,00 €	220 351,34 €
Charges financières	4 900,00 €	4 868,29 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	- €
TOTAL 2022	1 895 100,00 €	1 895 165,00 €



CA 2022 - FONCTIONNEMENT

Libellé	Objectif 2022	Réalisé 2022
Atténuations de charges	- €	12 494,38 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	80 100,00 €	93 320,35 €
Impôts et taxes	1 405 000,00 €	1 470 821,90 €
Dotations, subventions et participations	570 545,00 €	529 217,28 €
Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	20 934,72 €
Produits financiers	- €	2,93 €
Produits exceptionnels	20 100,00 €	15 660,00 €
TOTAL 2022	2 090 745,00 €	2 142 451,56 €



CA 2022 - DEPENSES INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
10	Dotations, fonds divers et reserves	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	128 025,68 €	128 563,33 €	129 120,73 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	900,00 €	7 200,00 €
204	Subventions d'équipement versées	30 637,27 €	14 647,49 €	192 977,93 €
21	Immobilisations corporelles	1 236 912,95 €	326 216,71 €	305 342,26 €
23	Immobilisations en cours	1 622 517,68 €	1 496 558,11 €	633 123,94 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 384,23 €	40 234,00 €	23 739,03 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	23 622,00 €
Dépenses d'investissement		3 043 477,81 €	2 007 119,64 €	1 315 125,89 €

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022

Equipements :

- Solde salle des fêtes : 15 000.00 €
- Construction du nouveau gymnase : 400 000.00 €
- Réfection centre-bourg : 92 000.00 €
- Création skatepark : 8 000.00 €
- Aménagement de la route de Tuquet : 153 000.00 €
- Travaux accueil périscolaire : 20 000.00 €
- Sécurisation des bâtiments : 41 000.00 €
- Réfection du campanaire de l'église : 5 800.00 €
- Réfection des toitures logements Tambourin : 15 000.00 €

Acquisition de matériel :

- Epareuse pour les ST : 48 000.00 €
- Autolaveuses entretien : 20 000.00 €
- Logiciel Portail Famille : 7 000 €

Acquisition de terrain :

- Terrain centre-ville : 54 000.00 €

CA 2022 - RECETTES INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
10	Dotations, fonds divers et reserves	403 733,78	942 756,07	548 813,59
13	Subventions d'investissement reçues	255 623,01	949 582,27	319 134,86
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	- €
21	Immobilisation corporelles	- €	5 000,00 €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	85,21 €
001	Excédent d'investissement reporté	2 491 104,87 €	171 225,63 €	152 183,84 €
Recettes d'investissement		3 150 461,66 €	2 068 563,97 €	1 020 217,50 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 241,78 €	90 739,51 €	66 851,84 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	23 622,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (A+B)		3 214 703,44 €	2 159 303,48 €	1 110 691,34 €

CA 2022 - INVESTISSEMENT

**DEPENSES
INVESTISSEMENT**
1 315 125,89 €



**RECETTES
INVESTISSEMENT**
1 110 691,34€

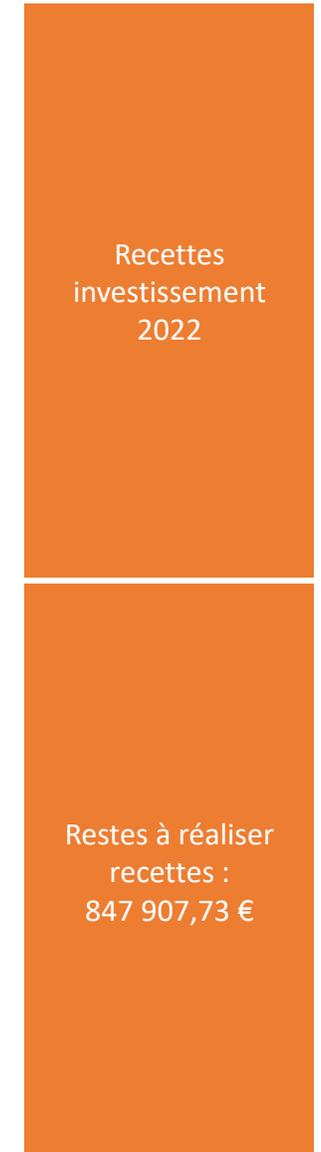


DEFICIT INVESTISSEMENT 2022 :
- 204 434,55 €

**DEPENSES
INVESTISSEMENT**



**RECETTES
INVESTISSEMENT**



BESOINS FINANCEMENT 2022 :
0 € (solde Déficit 2022 et RAR = + 348 773,18 €)

DETTE AU 31.12.2022

Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette (capital restant dû) s'élève à **110 331.12 €**. Cela représente un endettement de 38.55 € par habitant, bien moins que la moyenne de la strate à 761 euros par habitant.

Emprunts Numéro / Objet	Annuités pour l'exercice 2023	Annuités pour l'exercice 2024	Annuités pour l'exercice 2025	Annuités pour l'exercice 2026
00002335988 / AMENAGEMENT PLACE DU PRADA	14 494,38	14 494,39	14 494,38	14 494,40
MON269794 / AGRANDISSEMENT ET RENOVATIO	4 495,72	4 495,71	3 371,80	0,00
00075304200 / RENOVATION ECOLE PRIMAIRE.	14 222,21	13 820,51	13 418,80	6 558,86
TOTAL	33 212,31	32 810,61	31 284,98	21 053,26

RÉSULTATS CA 2022 COMMUNE

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 313 626,00
	Réalisé :	1 315 125,89
	Reste à réaliser :	294 700,00
Recettes	Prévu :	3 313 626,00
	Réalisé :	1 110 691,34
	Reste à réaliser :	847 907,73

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 427 356,48
	Réalisé :	1 962 016,84
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 427 356,48
	Réalisé :	4 528 930,07
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-204 434,55
Fonctionnement :	2 566 913,23
Résultat global :	2 362 478,68

- un excédent de fonctionnement de :	204 173,75
- un excédent reporté de :	2 362 739,48
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 566 913,23
- un déficit d'investissement de :	204 434,55
- un excédent des restes à réaliser de :	553 207,73
Soit un excédent de financement de :	348 773,18

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MENJOUNIN : CA 2022

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	468 412,26
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	488 422,26
	Réalisé :	17 411,20
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	488 422,26
	Réalisé :	488 412,26
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	471 001,06
Résultat global :	471 001,06

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS I : CA 2022

Investissement

Dépenses	Prévu :	66 349,12
	Réalisé :	66 349,12
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	671 535,93
	Réalisé :	44 710,47
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	771 545,93
	Réalisé :	105 108,61
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	771 534,58
	Réalisé :	729 504,54
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-21 638,65
Fonctionnement :	624 395,93
Résultat global :	602 757,28

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS II : CA 2022

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 278 209,00
	Réalisé :	1 108 876,07
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 278 209,00
	Réalisé :	191 604,50
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 086 614,60
	Réalisé :	917 271,57
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 086 614,60
	Réalisé :	917 272,27
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-917 271,57
Fonctionnement :	0,70
Résultat global :	-917 270,87

BUDGET ANNEXE FORÊT COMMUNALE : CA 2022

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	203 974,25
	Réalisé :	14 954,72
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	203 974,25
	Réalisé :	199 297,89
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	184 343,17
Résultat global :	184 343,17

RESULTATS DE CLÔTURE 2022

Intitulé Budget	Résultat de clôture
Commune	2 566 913,23 €
Forêt communale	184 343,17 €
Lotissement COUSINS 1	624 395,93 €
Menjounin	471 001,06 €
TOTAL	3 846 653,39 €
Intitulé Budget	
Lotissement COUSINS 2*	- 917 271,57 €
TOTAL	- 917 271,57 €

** le lotissement est en cours d'aménagement, aucun lot n'est vendu.*

DELIBERATIONS
COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 |

**PRÉSENTATION
BUDGET PRIMITIF 2023**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 2 013,11 k€	Contributions directes : 1 508,10 k€
	Dotations et participations : 542,10 k€
Charges de personnel : 2 517,00 k€	Excédent antérieur : 2 568,91 k€
Subventions et participations : 202,00 k€	Autre : 577,80 k€
Autre : 182,80 k€	
Epargne brute : 300,00 k€	

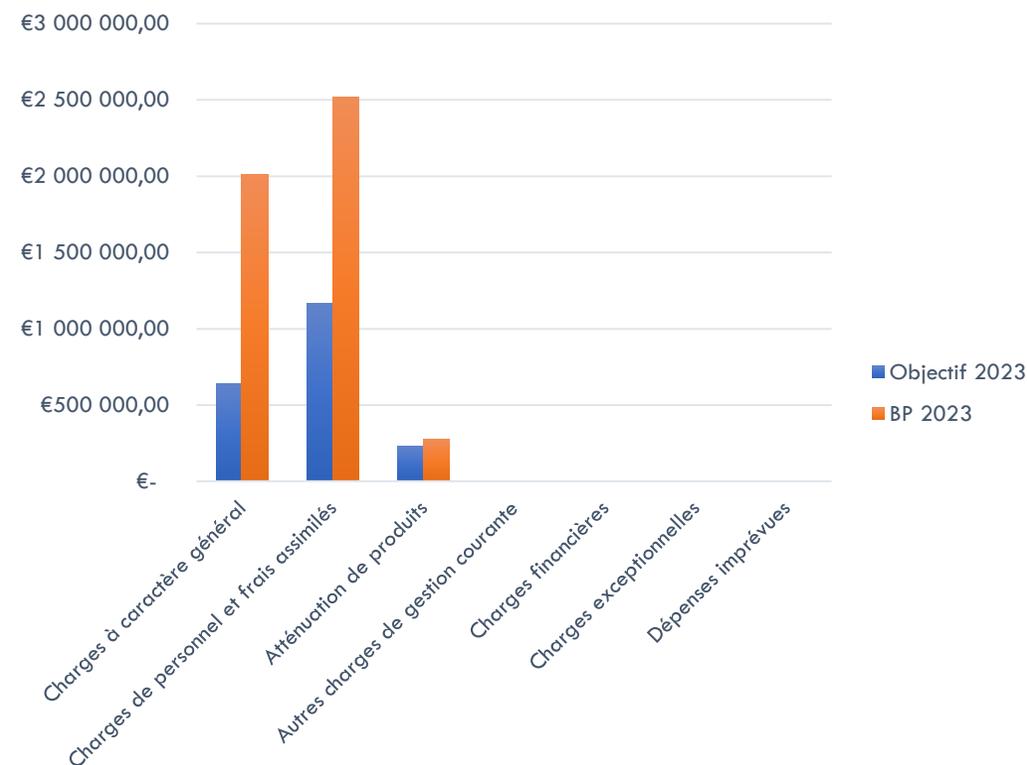
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Immobilisations corporelles: 909,00 k€	Emprunts : 297,22 k€
Immobilisations en cours : 838,00 k€	Subventions : 1 138,91 k€
Déficit antérieur : 204,43 k€	Dotations, fonds et réserves: 500,00 k€
Autre : 364,69 k€	Autre : 80,00 k€
	Epargne brute : 300,00 k€



BP 2023 – DEPENSES FONCTIONNEMENT

Répartition BP 2023 - Objectifs / inscriptions budgétaires hors dépenses d'ordre



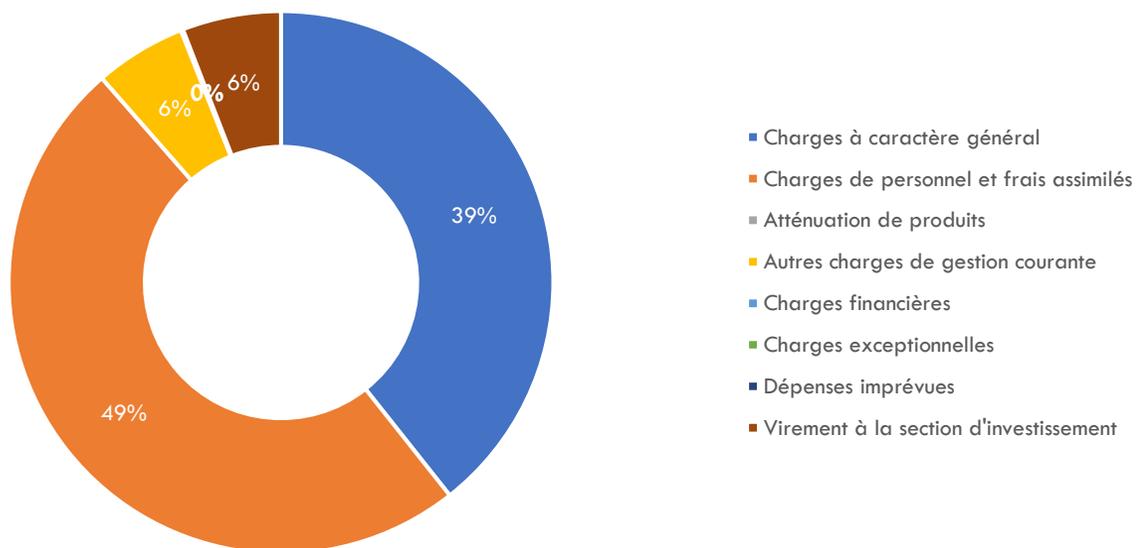
Libellé	Objectif 2023	BP 2023
Charges à caractère général	638 250,00 €	2 013 113,23 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 170 000,00 €	2 517 000,00 €
Atténuation de produits	233 800,00 €	278 000,00 €
Autres charges de gestion courante	- €	- €
Charges financières	3 600,00 €	3 600,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	3 000,00 €
Dépenses imprévues	- €	- €
Virement à l'investissement	300 000,00 €	300 000,00 €
Dépenses d'ordre	80 000,00 €	80 000,00 €
TOTAL 2022	2 426 650,00 €	5 194 713,23 €

BP 2023 - RECETTES FONCTIONNEMENT

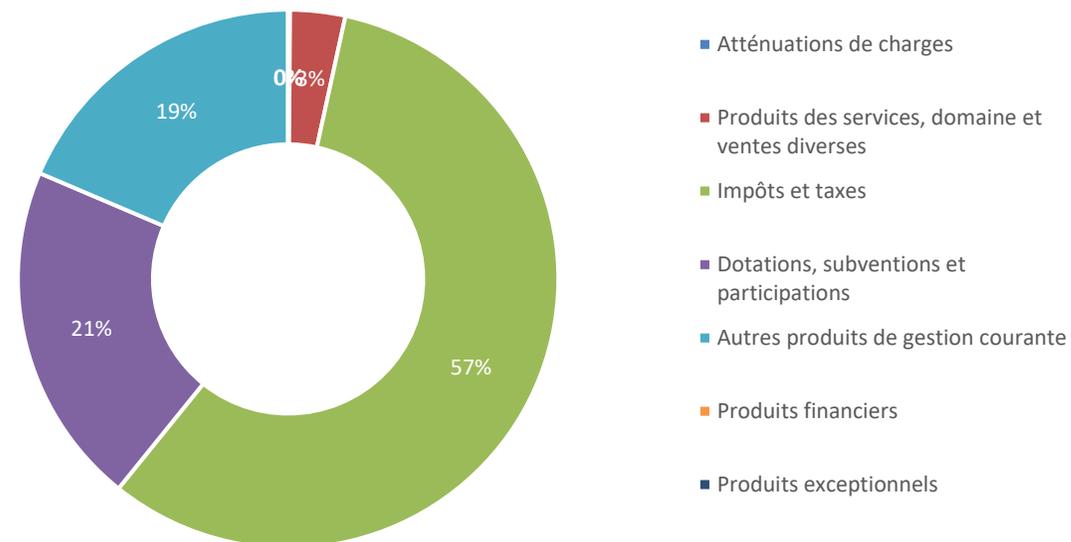
Libellé	Objectif 2023	BP 2023
Atténuations de charges	3 000,00 €	3 000,00 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	86 600,00 €	86 600,00 €
Impôts et taxes	1 508 100,00 €	1 508 100,00 €
Dotations, subventions et participations	542 100,00 €	542 100,00 €
Autres produits de gestion courante	488 000,00 €	488 000,00 €
Produits financiers	- €	- €
Produits exceptionnels	- €	- €
TOTAL RECETTES REELLES 2022	2 627 800,00 €	2 627 800,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	2 566 913,23 €	2 566 913,23 €
TOTAL RECETTES 2022	5 194 713,23 €	5 194 713,23 €

RÉPARTITION DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Charges de fonctionnement - BP 2023



Recettes de fonctionnement - BP 2023



BP 2023 — DEPENSES INVESTISSEMENT

Opérations d'équipement : 3 160 K€ (RAR inclus)

Equipements :

- Réhabilitation de la Mairie : 180 000.00 €
- Création du skatepark : 350 000.00 €
- Création du boulodrome couvert : 216 000.00 €
- Sécurisation des installations sportives : 220 000.00 €
- Finalisation route de Tuquet : 175 000.00 €
- Réfection Centre-bourg : 120 000.00 € (en attente du diagnostic INRAP)
- Finalisation du programme AdAP : 60 000.00 €

Etudes :

- Création d'un pôle Enfance Jeunesse
- Création d'un mur à gauche
- Réhabilitation du complexe sportif
- Agrandissement et mise aux normes des ateliers municipaux

Acquisition de matériel :

- Balayeuse pour les ST : 170 000.00 €
- Minibus : 30 000.00 €

BP 2023 – DEPENSES INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2022				Budget Primitif 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Déficit d'investissement reporté					204 434,55		204 434,55	0,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	129 500,00	129 120,73	379,27	99	29 689,63		29 689,63	-77,1
204 - Subventions d'équipement versées	81 100,00	29 116,22	51 983,78	35	40 000,00		40 000,00	-50,7
Total dépenses réelles hors opérations	210 600,00	158 236,95	52 363,05	75	274 124,18		274 124,18	30,2
1602 - AGRANDISSEMENT SALLE RENE LAPEYRE	21 000,00	14 864,31	6 135,69	70				-100,0
1701 - CONSTRUCTION COUVERTURE TENNIS	1 200,00	1 200,00	0,00	100				-100,0
1704 - REAMENAG RENOV COMPLET DU COMPLEXE SPORT					150 000,00		150 000,00	0,0
1802 - CONSTRUCTION SALLE DE SPORT	410 000,00	400 223,44	9 776,56	97	9 300,00	9 700,00	19 000,00	-95,4
2001 - AMENAG RENOV GROUPE SCOLAIRE	32 120,00		32 120,00	0	5 000,00	15 000,00	20 000,00	-37,7
2002 - REFECTION CENTRE BOURG	816 000,00	91 956,88	724 043,12	11	100 000,00	20 000,00	120 000,00	-85,3
2003 - CREATION SKATE PARK	302 000,00	7 562,87	294 437,13	2	150 000,00	200 000,00	350 000,00	15,9
2101 - TERRAINS DE PETANQUE	60 700,00		60 700,00	0	216 000,00		216 000,00	255,8
2102 - REHABILITATION MAIRIE	182 384,00		182 384,00	0	130 000,00	50 000,00	180 000,00	-1,3
2104 - SECURISATION INSTALLATIONS SPORTIVES	23 000,00		23 000,00	0	220 000,00		220 000,00	856,5
2201 - VIDEOPROTECTION	30 000,00		30 000,00	0	30 000,00		30 000,00	0,0
2202 - AMENAGEMENT ROUTE DE TUQUET	320 000,00	152 777,18	167 222,82	47	175 000,00		175 000,00	-45,3
2301 - CREATION POLE ENFANCE JEUNESSE					8 000,00		8 000,00	0,0
2302 - EXTENSION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL					11 000,00		11 000,00	0,0
901 - ACQUISITION DE TERRAINS	114 300,00	54 184,28	60 115,72	47				-100,0
902 - ACQUISITION DE MATERIEL	350 500,00	119 177,60	231 322,40	34	284 000,00		284 000,00	-19,0
903 - BATIMENTS COMMUNAUX	238 500,00	134 867,18	103 632,82	56	229 000,00		229 000,00	-4,0
909 - TRAVAUX DE RESEAUX ET DE VOIRIE	177 700,00	132 714,17	44 985,83	74	30 000,00		30 000,00	-83,1
Total dépenses opérations d'invest.	3 079 404,00	1 109 527,91	1 969 876,09	36	1 747 300,00	294 700,00	2 042 000,00	-33,7
Total dépenses d'ordre	23 622,00	47 361,03	-23 739,03	200				-100,0
Total dépenses d'investissement	3 313 626,00	1 315 125,89	1 998 500,11	39	2 021 424,18	294 700,00	2 316 124,18	-30,1

BP 2023 – RECETTES INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2022				Budget Primitif 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	152 183,84	152 183,84	0,00	100				-100,0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	548 813,59	101 186,41	84	500 000,00		500 000,00	-23,1
13 - Subventions d'investissement reçues	328 710,60		328 710,60	0	-216 000,00	216 000,00		-100,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	500 000,00		500 000,00	0	297 216,45		297 216,45	-40,6
Total recettes réelles hors opérations	1 630 894,44	700 997,43	929 897,01	42	581 216,45	216 000,00	797 216,45	-51,1
1602 - AGRANDISSEMENT SALLE RENE LAPEYRE	31 709,20	30 194,11	1 515,09	95		31 709,20	31 709,20	0,0
1802 - CONSTRUCTION SALLE DE SPORT	577 116,20	177 120,00	399 996,20	30	216 000,00	399 996,20	615 996,20	6,7
2002 - REFECTON CENTRE BOURG	300 000,00		300 000,00	0		188 272,00	188 272,00	-37,2
2003 - CREATION SKATE PARK	150 183,06		150 183,06	0	168 000,00		168 000,00	11,9
2101 - TERRAINS DE PETANQUE	25 000,00		25 000,00	0				-100,0
2102 - REHABILITATION MAIRIE					39 000,00		39 000,00	0,0
2104 - SECURISATION INSTALLATIONS SPORTIVES	30 000,00		30 000,00	0	84 000,00		84 000,00	180,0
902 - ACQUISITION DE MATERIEL	23 764,00	8 764,00	15 000,00	36		11 930,33	11 930,33	-49,8
903 - BATIMENTS COMMUNAUX		4 932,80	-4 932,80	0				
909 - TRAVAUX DE RESEAUX ET DE VOIRIE		98 209,16	-98 209,16	0				
Total recettes opérations d'invest.	1 137 772,46	319 220,07	818 552,39	28	507 000,00	631 907,73	1 138 907,73	0,1
Total recettes d'ordre	544 959,10	90 473,84	454 485,26	16	380 000,00		380 000,00	-30,3
Total recettes d'investissement	3 313 626,00	1 110 691,34	2 202 934,66	33	1 468 216,45	847 907,73	2 316 124,18	-30,1

BP 2023 - COMMUNE

Investissement

Dépenses : 2 021 424,18

Recettes : 1 468 216,45

Fonctionnement

Dépenses : 5 194 713,23

Recettes : 5 194 713,23

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 2 316 124,18 (dont 294 700,00 de RAR)

Recettes : 2 316 124,18 (dont 847 907,73 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 5 194 713,23 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 5 194 713,23 (dont 0,00 de RAR)



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MENJOUNIN : BP 2023

Reversement de l'excédent au Budget Principal en 2023

Clôture du budget annexe en 2024

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MENJOUNIN : BP 2023

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 471 011,06

Recettes : 471 011,06

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 471 011,06 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 471 011,06 (dont 0,00 de RAR)

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS I : BP 2023

Dépenses :

- Travaux de remise (clôtures, murets, accès désactivé, plantations): 50 000,00 € TTC

Recettes :

- Vente du dernier lot: 52 479 € TTC

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS I : BP 2023

Investissement

Dépenses : 21 638,65

Recettes : 626 874,93

Fonctionnement

Dépenses : 676 884,93

Recettes : 676 884,93

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 21 638,65 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 626 874,93 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 676 884,93 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 676 884,93 (dont 0,00 de RAR)

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS II : BP 2023

Dépenses :

- Finalisation Aménagement : 800 000,00 € HT

Recettes :

- Prévision ventes : 800 000,00 € (13 lots déduits TVA sur marge et Taxe agricole)

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUSINS II : BP 2023

Investissement

Dépenses : 2 339 722,45

Recettes : 2 339 722,45

Fonctionnement

Dépenses : 2 222 461,58

Recettes : 2 222 461,58

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 2 339 722,45 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 339 722,45 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 2 222 461,58 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 222 461,58 (dont 0,00 de RAR)

BUDGET ANNEXE FORÊT COMMUNALE : BP 2023

Dépenses :

- Solde Alliance : 20 000 €
- Débroussaillage avant coupe : 1 400 €
- Programme 2022 : 30 000 €

Recettes :

- Vente coupe de bois : 100 000,00 € (9,56 Ha)

BUDGET ANNEXE FORÊT COMMUNALE : BP 2023

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 284 373,17

Recettes : 284 373,17

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 284 373,17 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 284 373,17 (dont 0,00 de RAR)

DELIBERATIONS
BP 2023

DELIBERATIONS |

ORDRE DU JOUR

Adoption du PV de la séance 2023-A

Relevé des décisions de M. le Maire

Délibérations		
N° délibération	Thématique	Objet
2023B-6	FINANCES	Compte de Gestion Commune
2023B-7	FINANCES	CA 2022 Budget principal Commune
2023B-8	FINANCES	Affectation des résultats Budget principal commune
2023B-9	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Menjounin
2023B-10	FINANCES	CA 2022 budget annexe Menjounin
2023B-11	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Menjounin
2023B-12	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Cousins 1
2023B-13	FINANCES	CA 2022 budget annexe Cousins 1
2023B-14	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Cousins 1
2023B-15	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Cousins 2
2023B-16	FINANCES	CA 2022 budget annexe Cousins 2
2023B-17	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Cousins 2
2023B-18	FINANCES	Compte de Gestion budget annexe Forêt communale
2023B-19	FINANCES	CA 2022 budget annexe Forêt communale
2023B-20	FINANCES	Affectation des résultats budget annexe Forêt communale
2023B-21	FINANCES	BP 2023 Budget principal Commune
2023B-22	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Menjounin
2023B-23	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Cousins 1
2023B-24	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Cousins 2
2023B-25	FINANCES	BP 2023 Budget annexe Forêt communale
2023B-26	FINANCES	Vote des taux d'imposition 2023
2023B-27	FINANCES	Tarifs emplacements fêtes locales
2023B-28	FINANCES	Etat d'assiette et coupe de bois 2023
2023B-29	FINANCES	COUSINS 2 - Cession lot 21
2023B-30	FINANCES	COUSINS 2 - Cession lot 36
2023B-31	FINANCES	DETR Opération sécurisation réhabilitation complexe
2023B-32	ADMIN. GEN.	Commission Education - désignation de membres



QUESTIONS DIVERSES

- INRAP
- Travaux Mairie
- Skatepark
- Logiciel de gestion des délibérations